



DEUXIEME SERMON

FAIT LE MARDI XXVII.

de Novembre 1640.

Sur le sacrifice de la Messe

ROM. XII.

I Je vous exhorte donc, freres, par les compassions de Dieu, que vous offriez vos corps en sacrifice vivant, saint, plaisant à Dieu, qui est vostre raisonnable service.

LE Prophete David au Pseaume cxxx. parle ainsi à Dieu, *Il y a pardon enuers toi, afin que tu sois vrain.* Et S. Iean au commencement de la premiere Epistre apres auoir dit que le sang de Iesus Christ nous purge de tout peché, adiouste, *Mes petits enfans, ie vous eseri ces choses afin que vous ne pechiez point.* Car cōme dit l'Apostre à Tite ch. 2. *La grace de Dieu salutaire à tous hommes est clairement apparue, nous enseignant qu'en renonçant à toute infidelité & aux conuoitises mondaines, nous visions en ce present siecle sobrement, iustement, & religieusement.*

En ces passages & en plusieurs autres, l'Escriture sainte tire de la bonté & misericorde de Dieu des exhortations à l'aimer, & à consacrer nostre vie à son service. Car pourrions-nous cōsiderer

s'ideret comme il faut, l'amour que Dieu nous a
 porté en Iesus Christ, que nous ne soyons par là
 esmens à l'aimer ? Pouuons-nous considerer la
 grãdeur des douleurs & de l'opprobre que Iesus
 Christ a souffert pour nous, sans conceuoir vne
 haine extreme cõtre nbs pechez, qui ont appor-
 té à Iesus Christ tant de douleurs? Faut bien dire
 que le peché de l'homme est vne chose horrible
 & merueilleusement odieuse à Dieu, puis qu'il
 ne s'est trouué en tout le monde aucun payemēt
 suffisant que la mort du Fils eternel de Dieu. Ie-
 sus Christ nous a deliurés de la malediction du
 peché, afin de nous deliurer aussi de la seruitude
 du peché: il a prins d'entre les hõmes vn corps,
 afin de leur donner de son esprit. Il nous a rache-
 tés par sa mort, afin que nous ne soyons plus à
 nous-mesmes, mais à celui qui nous a rachetés:
*afin que nous luy soyons un peuple peculiar adonné
 à bonnes œures, comme dit S. Paul en l'Epistre
 à Tite ch. 2. Le mesme Apostre en la 1. aux Co-
 rinthiens chap. 7. dit, Vous avez esté rachetés par
 prix, ne soyez donc point serfs des hommes. En com-
 bien plus forts termes pouuons-nous dire, vous
 avez esté rachetés par prix, ne soyez donc serfs du
 monde & du diable.*

Ceux-là donc changent la nature des choses,
 & frustrent; entant qu'en eux est, nostre Dieu de
 la fin qu'il s'est proposée, qui se seruēt de la mi-
 sericorde de Dieu pour se rendre negligēs a bõ-
 nes œures, disans en eux-mesmes, Dieu me
 supportera, car il est misericordieux, & Iesus
 Christ a tout payé, & là dessus laschent la bride
 à leurs conuoitises, & se licentient à tout mal.

Ils font de la misericorde de Dieu vn oreiller de profanité pour s'endormir dessus. Ils changent la remission des pechez en permission de pecher comme si la grace de Dieu seruoit à nous contōpre. Par ce moyen se corrompans eux mesmes, ils corrompent, entant qu'en eux est, la grace de Dieu, comme si la bonté de Dieu seruoit à nous rendre mauuais: ils crucifient Iesus Christ derechef & l'exposent à opprobre, Hebr. 6.

Le mal est extreme, quand les remedes deuennent mauus, & quand les aides tournent en empeschement: comme si vn auueugle tomboit pout s'estre heurté contre le baston qui le soustient, ou si queleun se creuoit les yeux avec les propres lunettes. C'est ce que font les profanes, & libertins, qui de la plus grande obligation de toutes à vñte sainctement en font vñe occasion de mal viure, & vñe impunité, & vñe porte pour échapper.

- Pour nous destourner de si mauuais penées, nostre Apōstre en ce passage se sert des compassions de Dieu pour nous exhorter à cōsacrer nos corps à Dieu, & par consequnt nos cœurs, & lui en faire vn sacrifice viuant, sainct, & agreable.

C'est là le stile du Nouveau Testament, d'emprunter les termes du Viel Testament, pour représenter les graces de Dieu, & nostre deuoit. Ainç si S. Paul en la 1. aux Corinthiens chap. 6. dit que nos corps sont temples du S. Esprit: Et S. Iaques dit que nous sommes les premices des creatures de Dieu. Iesus Christ mesme appelle S. Paul vn vaisseau d'election; c'est à dire, vn vaisseau choisi pour le seruice de sa maison: Et en mesme façon

Iaq 1. 18.

Act 9.

15.

nos

nos prieres & aumosnes, & generalement toutes nos bonnes ceuvres sont appellees sacrifices. Car rien n'empelche qu'une mesme ceremonie n'ait en diverses significations. Les sacrifices des bestes estoient figures de la mort de Iesus Christ. Mais aussi il signifioient qu'il faut faire mourir deuant Dieu nos conuicitites brutales, par le glaive de la Parole de Dieu, lequel est affilé & rendu tranchant par l'Esprit de Dieu. Il n'y a que ce sacrifice de bestes immondes qui soit agreable à Dieu. Le feu qui allume ces sacrifices est l'ardeur de la foy, & du zele; & les prieres sont le parfum qui s'eleue en haut, & est de bonne odeur deuant Dieu.

Et sont ces sacrifices appellez *viuans* par l'Apotre, pour les distinguer des sacrifices des bestes qu'on faisoit mourir: Car au contraire ce sacrifice nous fait viure, & demeuretons en la mort, si nous ne sommes ainsi sacrifiez. Et sont ces sacrifices spirituels appellez *nostre raisonnable seruice*, pour les distinguer des sacrifices des bestes irraisonnables qu'on offroit sous le Vieil Testament.

Au lieu de ces sacrifices de nos corps, l'Eglise Romaine sacrifie le corps de Iesus Christ en la Messe, ou pour mieux dire, pense le sacrifier: duquel sacrifice nous voulons, avec l'assistance de Dieu, vous entretenir maintenant.

Le sainct Sacrement de nostre communion avec Iesus Christ lequel il a celebré entre ses disciples, est appellé de deux sortes de noms en l'Escripture. S. Paul en la 1. aux Corinth. chap. 11. l'appelle, *la Cene du Seigneur*. Quelquefois aussi

ce Sacrement est appellé la fraction du pain. Au 2. chap. des Actes il est dit que *les disciples rompoient le pain de maison en maison.* Et au 20. chapitre du mesme liure il est dit, que *les disciples estoient assemblés pour rompre le pain.* Et S. Paul 1. Corint. 10. *Le pain que nous rompons n'est-il pas la communion du corps de Christ?*

Ce langage a despleu à l'Eglise Romaine : car au lieu du mot de *CENE* elle a baillé le mot de *MESSE.* Que si quelqu'un allât à la Messe, estoit enquis, où il va, & qu'il respondist, *Nous allons rompre le pain,* il seroit estimé ou insensé ou heretique. Car le langage de l'Esprit de Dieu est devenu odieux & ridicule en l'Eglise Romaine.

Or combien que nous ne voudrions esmonnoir des grands debars pour des mots, pourueu que la chose demeurast en son entier: si est-ce qu'il seroit à souhaiter que les mots dont se iert l'Escriture fussent demeurez. Car l'ennemi de nostre salut s'est serui du changement du mot pour changer la nature de la chose. D'une impropriété au mot se sont faites plusieurs incongruitez en la foy.

Car si ce mot de *Cene*, qui signifie vn souper commun, & non vn sacrifice solitaire, fust demeuré, il eust empesché l'introduction des Messes priuees, esquelles le prestre celebre seul, sans communians & sans assistans.

Et comme ainsi soit que l'Escriture sainte ne parle que d'une sorte de Cene, & nō de plusieurs sortes, si le mot de Cene eust esté conseruó, il eust empesché l'introduction de tant de sortes de Messes bigarrees, & de diuers appareil. Car en
l'Eglise

l'Eglise Romaine il y a des hautes Messes & des basses: Il y a la grand' Messe & la petite: Il y a des Messes seiches, & des Messes Nautonnieres: Des Messes Episcopales, & des Messes Papales, où on baise les pieds du Pape, & où il boit avec vn chalumneau. Il y a des Messes en blanc, & des Messes en verd, & des Messes en violet. Et combien qu'on die que les couleurs ne sont pas de l'essence de la Messe, si est ce que ces loix sont inuiolablement obseruees, & s'en vouloir dispenser, seroit vn peché mortel.

De là sont venues tant de diuerses Messes en l'honneur des Saints. Il y a la Messe de sainte Barbe, celle de S. Nicolas, celle de S. Vital, &c. Et pour ce qu'il estoit à craindre que le Saint Esprit ne se plaigust, que saint Roc, & sainte Agnes auoyent leurs Messes, mais que le Saint Esprit n'en auoit point, par vne singuliere prudence on s'est auisé és deraiers siecles de faire vne Messe du S. Esprit.

Si le mot de Cene du Seigneur fust demeuré, on n'eust point fait de Messes de sainte Barbe & de sainte Agnes, ains on eust dit, *C'est la Cene du Seigneur*. Et ie fai nos aduersaires iuges, si du temps des Apostres on parloit de la grande Cene & de la petite. De la Cene haute & de la basse: & de la seiche, ou violette. Et si celui-la eust esté souffert qui eust parlé de la Cene de S. Paul, & de la Cene de saint Pierre, & de la Cene de la Vierge Marie.

Ie dis le meisme, de cette façon de parler, de rompre le pain, laquelle si on eust conserué, elle eust empesché l'introduction de la transubstan-

rition, & le peuple eust esté adverti par ces mots, que c'est du pain que nous rompons, & non de la chair que nous ne rompons pas.

Cela soit dit touchant le changement des mots, venons maintenant à la chose.

La Messe, selon la definition que nos aduersaires lui donnent, est vn sacrifice auquel les Prestres sacrifient reellement le corps de Iesus Christ en sacrifice propitiatoire, pour les viuans & pour les morts.

Eux mesmes nous baillent les choses requises & les conditions necessaires pour faire qu'une action sacree soit vrayement & proprement sacrifice.

Ils disent que pour faire vn tel sacrifice en l'Eglise, il faut qu'il y ait vn Sacrificateur legitime institué par Iesus Christ. En quoy ils disent vray: mais en parlant ainsi ils se font leur procez. Car Iesus Christ n'a point institué de Sacrificateurs de son corps. Ne s'en trouue rien en tout le Nouveau Testament: Esprouuez ceci, ie vous prie. Que la moindre femme d'entre vous s'en aille trouuer le plus grand Docteur de l'Eglise Romaine, & lui die, Monsieur, ie vous prie de m'escire en ce papier le passage de l'Escriture auquel Iesus Christ a institué en son Eglise des Sacrificateurs de son corps: vous verrez qu'il deuiédra muet, ou qu'il dira qu'une femme ne doit estre tant curieuse. Ou qu'il fera des discours hors de propos, sans satisfaire à vostre demande.

L'Apostre S. Paul au 4. chap. aux Ephesiens fait vn denombrement de charges que Iesus Christ a instituees en son Eglise, disant, *Il a donné*
les uns

les uns pour estre Apostres, les autres pour estre Prophetes, les autres pour estre Euangelistes, les autres pour estre Pasteurs & Docteurs. De Sacrificateurs de son corps il n'en fait aucune mention. Le mesme Apostre en la 1. à Timothee, & en l'Epistre à Tite donne des enseignemens aux Euesques qu'il appelle Prestres, c'est à dire Anciens, & aux Diacres. Mais ne parle point du tout de Sacrificateurs. Certainement vne charge si importante que d'estre Sacrificateur pour sacrifier à Dieu son propre Fils, deuroit auoir son institution bien expresse en la parole de Dieu. C'est vn attentat intolerable, de s'ingerer sans estre appelé à vne charge qui surpasse la dignité de tous les Anges. Voire mesme toute la puissance qu'on attribue à la Vierge Marie, laquelle ne peut plus faire Iesus Christ ni le sacrifier. Dont plusieurs Docteurs de l'Eglise Romaine disent que les Prestres sont Dieux, & ont puissance sur le corps de Iesus Christ.

Est certain qu'en tout sacrifice estre Sacrificateur est chose plus excellente qu'estre sacrifié. Aaron estoit plus excellent que les agneaux qu'il sacrifioit. Ces agneaux estoient figures de Iesus Christ entant qu'homme souffrant pour nous. Mais Aaron representoit Iesus Christ entant qu'il est Dieu, comme dit l'Apostre aux Hebreux chapitre 6. *qu'il s'est offerts à Dieu par l'Esprit eternal.* Tout de nouueau ont esté publiés des Commentaires Sur l'Epistre aux Hebreux autorisés par vne multitude de Iesuites qui y ont apposé leur approbation, qui disent & soustiennent que le Prestre en la Messe est en quelque fa-

*Cornel. d
Iopide
Ies. in 7.
cap. ad
Hebr.*

Adde Sacerdoti quatenus quis personam Christi sacrificantis quodammodo esse maiorem Christo ipso sacrificio.
 çon plus grand que Iesus Christ , pource que c'est chose plus honorable de sacrifier que d'estre sacrifié.

In omni enim sacrificio Sacerdos maior est sua. vltima quam offert.
 Est clair par la doctrine de l'Eglise Romaine que Iesus Christ celebrant ce Sacrement n'a pas fait ses Apostres Sacrificateurs de son corps. Car l'Eglise Romaine tient que les Apostres n'ont receu la puissance d'absoudre, qui est la puissance des clefs , qu'apres la resurrection du Seigneur. Ils eussent donc esté en l'Eucharistie faits Sacrificateurs sans clefs : ce que l'Eglise Romaine n'approuue pas.

Toutesfois le Concile de Trente lance vne Excommunication contre tous ceux qui nieront que Iesus Christ par ces mots , *faites ceci en memoire de moy* , ait establi les Apostres Sacrificateurs de son corps. Mais ces mesmes mots refusent ceste interpretation. Car comme on ne sacrifioit point des Agneaux en memoire de ces Agneaux, aussi est-il impossible de sacrifier Iesus Christ en memoire de Iesus Christ. Les memoriaux d'vne chose ne peuuent estre la chose dont on fait commemoration. Mais l'Apostre S. Paul nous oste toute doute: car immediatemét apres

I. Cor. 11. ces mots, *Faites ceci en memoire de moy*, il adiouste pour exposition. *Car toutes & quantes fois que vous mangerez de ce pain , & boirez de ceste coupe vous annoncerez la mort du Seigneur.* Voulez-vous sçauoir que c'est que *faire ceci* ? L'Apostre vous dit que c'est manger de ce pain, & boire de ceste coupe pour annoncer la mort du Siegneur.

En conscience les aduersaires ne se moqueroÿt-ils pas de celui qui diroit que par mesmes mots

mots deux diuers Sacremens sont institués? Comme qui diroit, que par ces mots, *Baptisez au nom du Pere, du Fils, & du Saint Esprit*, est institué le Mariage, ou l'extreme onction? Or c'est cependant ce que veulent nos aduersaires. Car ils veulent que par ces mots, *Faites ceci*, soyent instituez deux Sacremens, aſcauoir l'Eucharistie & l'ordre & Prestriſe ou Sacrificature.

Voici encore d'autres choses que nos aduersaires disent estre requises, pour faire qu'une action soit vraiment & proprement sacrifice. Ils disent, & ont raison, qu'il faut que la chose qu'on sacrifie soit visible. Car vn sacrifice d'une chose inuisible est vne pure imagination. Sur cela nous leur demandons, *voyez-vous Iesus Christ en la Messe, puis que vous le sacrifiez?* Ils respondent, *Nous le voyons.* Puis donc qu'en la Messe ils voyent le corps de Christ qui est vn corps humain, qu'ils nous disent s'il est assis ou debout: s'il a les yeux ouuerts ou fermés. S'il a le dos tourné ou la face. Mais c'est ce qu'ils ne voyent pas. Eux mesmes, disant qu'ils voyent Iesus Christ sous les especes, disent qu'ils ne le voyent pas, puis qu'il est caché sous les especes. Comment le verroyent-ils sous les especes, puis que ces especes le couurent & en empeschent la veüe? Ils parlent comme si ie disois, ie voi cet argent sous le coffre, car il est enfermé au coffre qui m'empesche de le voir.

Ils disent aussi, qu'en tout sacrifice l'hostie qu'on offre doit estre rompue & destruite. La Messe donc n'est pas vn sacrifice où le corps de Iesus Christ soit sacrifié. Car le corps de Christ n'y est

point rompu ni destruit, veu que l'Eglise Romaine tiét que Iesus Christ demeure tout entier en chaque miette de l'hostie. Il n'est pas rompu sous les especes, puis qu'il demeure entier sous les especes. Sur tout est à remarquer que Iesus Christ a rompu le pain auât que dire, *Ceci est mon corps*: esquelles paroles l'Eglise Romaine met la consecration. Mais l'Eglise Romaine ne rompt l'hostie qu'apres ces paroles. Dont s'ensuit, selon la doctrine de l'Eglise Romaine, que Iesus Christ a rompu du pain, mais que le prestre en la Messe ne rompt pas du pain. En cela certes elle s'est departie de l'exemple & institution du Seigneur.

Aussi tous sont d'accord que nul sacrifice ne se fait sans adoration de celui à qui on offre ce sacrifice. Or en l'institution de la sainte Cene les Apostres n'ont adoré ni le Sacrement, ni Dieu le Pere, auquel nos aduersaires veulent que le sacrifice ait esté offert. Ils s'ôt demeurés assis à la table sans faire aucune adoration. On nous respond que les Apostres n'ont point adoré Iesus Christ en ce Sacremēt, pource qu'ils l'auoyent tousiours prest, & qu'il eust falu qu'ils fussent continuellement à genoux deuant luy. A quoy nous respondons, qu'ils ne l'auoyent jamais mangé ni sacrifié. Or tout sacrifice requiert necessairemēt adoration. La presence continuelle de Iesus Christ n'a point empesché qu'ils ne l'adorassent es actions miraculeuses & extraordinaires. Comme au 14. chap. de S. Matthieu; apres que Iesus Christ eut appaisé la tourmente & marché sur les eaux. ceux qui estoÿt en la nasselle entre lesquels estoÿent les Apostres, l'adorerent. Mesmes
 posans

posans le cas que les Apostre ne fussent pas obligés à adorer Iesus Christ, à cause de sa presence continuelle, si est-ce qu'ils estoient obligez à adorer le Pere de nostre Seigneur Iesus Christ auquel on veut que ce sacrifice ait esté offert. Que si quelqu'vn faisoit comme les Apostres, & demeureroit assis lors qu'on leue l'hostie, sans faire aucune adoration, il seroit estimé profane & contempneur de Dieu. Pourtant aussi Iesus Christ en ce sacrement n'a fait aucune eleuation d'hostie, comme il se fait en tout sacrifice, & comme le Prestre fait en la Messe.

Sur tout, en tout sacrifice est requis qu'on offre quelque offrande à Dieu, en le priant qu'il ait ceste oblation agreable. Et ainsi fait le prestre en la Messe. Or nostre Seigneur Iesus Christ n'a rien offert ne présenté à Dieu son Pere. Il n'a pas dit à son Pere, *Reçois*: seulement il a présenté à ses disciples, disant, *Prenez mangez*,

Nos aduersaires aussi tiennent que tout sacrifice requiert qu'il y ait vn autel consacré. Lequel se consacre en l'Eglise Romaine en mettant dedans des os ou reliques de quelque Saint, dont aussi l'Eglise Romaine appelle les autels des sepulchres. Et le prestre en la Messe demande la grace de Dieu par les merites des Saints, dont les reliques s'ont cachees sous l'autel. Iesus Christ n'a rié fait de tout cela. Il a celebré la sainte Cene sur vne table non consacrée. Et n'a point fait mettre sous ceste table des ossemens de Samuel, ou d'Elizee, ou de quelque autre Prophete.

Pontificale, cap. de altaris consecratione.

Tout cela soit dit pour vous monstrer, que par les choses noiroirement requises en vn sacr-

lire proprement dir, ni la Messe, ni la Cene n'est point sacrifice.

Venons maintenant à l'Apostre aux Hebreux; car il nous tirera fort clairement de toute difficulté.

La coustume de nos aduersaires en leurs disputes est d'vser d'vne chicanerie hargneuse, & fort iniuste. Ils ne s'estiment pas obligés à prouuer leur doctrine par l'Escriture; mais ils nous veulent obliger à amener des passages formels; c'est à dire, esquels tout ce que nous disons soit contenu en autât de mots & de syllabes. Ce qui est plein d'iniustice. Nous disons que l'ame est immortelle. Si on nous demande vn passage de l'Escriture qui die cela en autât de mots, nous ne pourrions pas en produire. Mais nous pouuons produire plusieurs passages qui parlent de la vie eternelle, qui est la mesme chose. Si on nous demande vn passage de l'Escriture qui die en autât de mots que Dieu gouerne tout par sa providence, nous n'en trouuerons pas; mais nous y trouuons que Dieu fait toutes choses selon le bon plaisir de sa volonté, & que nos cheueux sont cõtés, & qu'vn passereau ne tombe point en terre sans la volõre de nostre Pere. Ce qui reuiet à vn.

Toutesfois combien que ceste procedure soit absurde & iniuste, ie veux m'y assuierir, & vous montrer en paroles expresses & passages formels que la doctrine de l'Eglise Romaine en ce poinct est contraire à la parole de Dieu.

La doctrine de l'Eglise Romaine est que Iesus Christ s'offre soi-mesme tous les iours en la Messe par les mains des prestres. A cela l'Apostre aux Hebreux

Hebrieux chap. 9. est formellement contrainte, disant que *Iesus Christ ne s'offre pas souuentefois soy mesme.* L'Eglise Romaine dit que Iesus Christ s'offre souuent, l'Apostre dit qu'il ne s'offre pas souuent. Et afin qu'on n'amene point ici de distinctions forcees en la parole non escrite, en disant, que Iesus Christ s'est offert vne fois sanglamment, l'Apostre adioust, *Et tout ainsi qu'il est ordonné aux hommes de mourir vne fois, pareillement aussi Christ s'est offert vne fois.* Cet Apostre nous enseigne que l'oblation que Iesus Christ a fait de son corps n'est non plus reïterable que la mort des hommes. Celui-la n'auroit-il pas perdu le sens qui diroit que Cesar ou Antoine est mort vne fois sanglamment, & plusieurs fois non sanglamment? Au fonds ce sacrifice non sanglant est vne tradition humaine sans parole de Dieu.

Voici encore vn autre passage formel. L'Apostre aux Colossiens chap. 2. dit que *Dieu nous a gratuitement pardonné toutes nos offenses.* Et l'Apostre aux Hebrieux ch. 10. vers. 17. dit que Dieu a promis de n'auoir plus souuenance de nos pechez: puis adioust, *Or où il y a remission de ces choses, il n'y a plus d'oblation pour le peché.* Il n'y a rié de plus exprés. L'Eglise Romaine dit qu'en la Messe se fait vne oblation pour les pechez, l'Apostre au contraire dit qu'il n'y a plus d'oblation pour le peché. Car quant à ce sacrifice non sanglant, qu'on nous forge, le mesme Apostre au 9. chapitre, vers. 22. le reïette, disant que *sans effusion de sang ne se fait point de remission.* Et apres auoit dit que Ies. Christ ne s'offre point souuētefois

soy meisme, il adioustes, *Autrement il luy enst fait
souuentefois souffrir, ne recognoissant autre obla-
tion de Iesus Christ que sa mort.*

Au 10. ch. vers. 10. le meisme Apôstre parle ainsi:
*Nous sommes sanctifiés par l'oblation vne seule fois
faite du corps de Iesus Christ.* Il y a au Grec ἐφ' ἑαυτῶν
& en la version de l'Eglise Romaine **SEMELE**,
qui signifie *vne seule fois.* - Et peu apres il dit par
deux fois que Iesus Christ a offert vn seul sacrifi-
ce, & nous a contactés par vne seule oblation.

Au septieme chapitre de la meisme Epistre, le
meisme Apôstre amene deux raisons, pourquoy
les Sacrificateurs de l'Ancien Testament ont esté
abolis. La premiere, pource qu'ils estoient mor-
tels: la deuxieme, pource qu'ils estoient pecheurs,
obligés à offrir premieremēt pour leurs pechez,
& puis apres pour ceux du peuple. Ces deux rai-
sons n'ont-elles pas la meisme force contre les Sa-
crificateurs de l'Eglise Romaine? Les Prestres
chantans Messe ne sont-ils pas mortels? Ne sont-
ils pas pecheurs? En leur Confiteor ne disent-ils
pas tous les iours. *Mea culpa; mea culpa; mea tres-
grande culpa?* Tels Sacrificateurs donc sont re-
iettez par l'Apôstre, lequel nous propose vn seul
Sacrificateur, assauoir Iesus Christ, parfaitement
iuste, & qui demeure eternellement.

Et quand meisme cet Apôstre ne seroit pas si
expres contre ce pretendu sacrifice, si est-ce que
son silence sert de Demonstration. Car de cette
longue Epistre, qui a treize chap. pour le moins,
la moitié est employee à parler du sacrifice du
Nouveau Testament. Comment donc se fait-il
qu'il n'ait dit vn seul mot de ce sacrifice de
l'Eucha-

l'Eucharistie, auquel seul on fait consister le sacrifice du Nouveau Testament?

Faut maintenant sçavoir à quoy sert la Messe, & quel est le fruit qui nous en peut reuenir.

Nos aduersaires en baillent plusieurs fruits: Premièrement ils disent que la Messe est la commemoration du sacrifice de Iesus Christ. Dont s'ensuit que la Messe n'est pas le sacrifice de Iesus Christ. Tout ainsi que la commemoration de la naissance de Iesus Christ, n'est pas la naissance de Iesus Christ, & la commemoration d'une bataille n'est pas une bataille: aussi la commemoration du sacrifice de Iesus Christ, n'est pas le sacrifice de Iesus Christ.

Ils adioustent que la Messe est un sacrifice de redemption. Le Prestre dit cela tous les iours en la Messe, disant qu'il offre *un sacrifice de louange pour la redemption des ames*. Qui sont paroles qui se contredisent à elles mesmes. Car des louanges ne peuvent estre la redemption, ni la rançon de nos ames. Un debteur auroit beau dire des louanges à son creancier deuant que par là payer ses debtes. Mais comment la Messe seroit-elle le prix de nostre redemption, veu que Iesus Christ n'y paye rien pour nous, & n'y satisfait point pour nous, & ne souffre rien pour nous? Quand Iesus Christ au 20. chapitre de sainct Matthieu dit qu'il donne sa vie en rançon pour plusieurs, entend-il qu'il se donne en rançon en la Messe? y expose-il sa vie pour nous? La mort de Iesus Christ est l'unique rançon pour nos ames. Or la Messe n'est pas la mort de Iesus Christ. L'Apostre S. Paul aux Galates chapitre 3.

parlant de la mort du Seigneur dit que *Iesus Christ nous a rachetez de la malediction de la Loy, quand il a esté fait malediction pour nous, selon qu'il est escrit, Maudit est quicunque pend au bois.* Si donc Iesus Christ nous rachete en la Messe, il faut qu'il soit maudit en la Messe, & y soit fait malediction pour nous : ce que nos aduersaires ne voudroyent affermer. Bief les Docteurs de l'Eglise Romaine disent avec nous, que Iesus Christ, maintenant qu'il est en la gloire, n'est plus en estat de meriter ni de satisfaire: mais que seulement il impetre pour nous, ce qui se peut faire sans qu'il se sacrifie de rechef.

*Bell. lib.
2. de Mis
sa c. 4. 5.
Secundó
probatur*

C'est pourquoy quelques vns plus moderez, & qui sont honteux de leur religion, disent que la Messe est vn sacrifice de redemption, pource que la redemption que Iesus Christ nous a acquise par sa mort, nous est appliquee en la Messe. Mais ils ne voyent pas qu'en parlant ainsi ils disent que la Messe n'est pas le sacrifice du corps de Iesus Christ: Car comme on n'applique pas vne emplastre par vne emplastre, & comme ie ne m'applique pas mon manteau par ce mesme manteau, & on ne s'applique pas vn payement par ce mesme payement: aussi on ne s'applique point le sacrifice de Iesus Christ en sacrifiant Iesus Christ. Que si pour nous appliquer le sacrifice de Iesus Christ il faut sacrifier, aussi pour nous appliquer la mort de Iesus Christ il le faudra faire mourir.

Au reste, les moyens de nous appliquer la mort de Iesus Christ ne doivent point estre des moyens inuentez par les hommes, mais prescrits par la

par la Parole de Dieu. Par le Baptesme le benefice de Iesus Christ nous est appliqué, comme S. Paul nous enseigne au 3. chap. aux Galates, disant, *Vous tous qui estes baptisez en Christ estes reuestus de Christ.* Le mesme Apostre 1. Corinth. 10. dit que *le pain que nous rompons est la communion du corps de Christ.* Ceste application est sainte & salutaire. Et au 3. chapitre aux Ephesiens il dit que *Iesus Christ habite en nos cœurs par foy.* Voila encore vne troisieme façon de le nous appliquer. Et Iesus Christ au 14. chap. de S. Iehan dit, *si quelcun garde ma Parole, mon Pere & moy viendrons à luy, & ferons demeureance chez luy.* Mais de s'appliquer Iesus Christ en le sacrifiant, c'est dont l'Escriture ne parle point.

Pourtant quand quelcun fait dire vne Messe en laquelle il s' imagine qu'on sacrifiera Iesus Christ à son intention, ie lui dirois volontiers, Miserable homme, l'Escriture nous apprend que Iesus Christ estant au sanctuaire celeste, offre pour toy le sacrifice de sa mort; eteue là ton cœur. Pourquoy veux-tu qu'un homme pecheur sacrifie Iesus Christ pour ton salut, veu que Iesus Christ s'offre soy-mesme continuellement pour toy, avec vne façon qui est de toute autre efficace, & s'offre gratuitement sans te demander aucun argent?

Or combien que nos aduersaires exaltent tant qu'ils peuent l'excellence de la Messe, disans qu'elle sert, non seulement pour les presens, mais aussi pour les absens: non seulement pour les veillans, mais aussi pour ceux qui dorment: non seulement pour les attentifs, mais aussi

pour ceux qui pensent ailleurs, pourueu qu'ils n'y mettent point d'obstacle, non seulement pour les Chrestiens, mais aussi pour les infideles: bref, non seulement pour les viuans, mais aussi pour les morts? si est-ce qu'eux mesmes rauallent & diminuent l'vtilité & efficace de la Messe, & la rendent contemptible. Vn Gentilhomme qui a vn cheual malade, va à vn Prestre, & le prie de chanter vne Messe pour la guerison de son cheual, paye le Prestre par auance, Se disent Messes pour les brebis galeuses, pour les pourceaux qui ont l'esquinance. Se disent Messes pour retrouver les choses perdues.

Aduient souuent que le cheual meurt, apres la Messe chantée: tellement que la Messe l'a rien serui, & le Gentilhomme a perdu son argent.

Sur tout le peu d'vtilité que les Messes apportent, paroist es messes pour les morts. Car pour vne seule ame on dira mille messes, apres lesquelles on ne sçait pas si cette ame est en paradis. On dit messes pour des Rois morts il y a trois & quatre cens ans. La continuation de ces messes monstre qu'on presuppole que ces ames sont encore en tourment, & ont besoin du secours des viuans. Quand vn Pape est mort on dit deux cës Messes deuant ses funerailles, & au iour de ses funerailles, on en dit deux cens autres: Et apres tant de Messes on ne sçait si cette ame Papale est en Paradis. Le sacrifice du Fils eternal de Dieu fait vne fois ou deux par vn Prestre, n'est il pas suffisant pour tirer vne ame de Purgatoire? Sur quoy ie me suis souuent estbahi de ceux qui à grande somme

*Libro
SACRAT.
Ceremoniarum
Sect. 15.
cap. 2.*

ſommes d'argent, & par grands dons à l'Eglife fondent des Meſſes pour les ames de leurs parens: veu qu'il y a des autels priuilegiés, ſur leſquels quiconque fait dire vne Meſſe tire à leur choix vne ame de Purgatoire. En faiſant chanter vne Meſſe ſur vn de ces Autels, ils pouuoient eſpargner ceſte deſpenſe.

Ce ſeroit choſe importune de vous repreſenter le trafic ſordide qui ſe fait là deſſous. Les reigles de l'Eglife Romaine portent qu'un preſtre qui a receu dix ſols pour chanter vne Meſſe peut la faire chanter par vn autre preſtre pour cinq ſols, & ainſi retenir pour ſoy la moitié de l'argent. Les Docteurs définiſſent & déclarent, que ſi quatre perſonnes font chanter pour eux vne Meſſe à frais communs, ceſte Meſſe ne profite pas tant à chacun d'eux que ſi chacun auoit fait chanter vne meſſe pour ſoy en particulier.

*Emanſé
Ieſuite
Aphor.
in ver
Miſſa.*

Ne faut pas s'eſbahir ſi le Pape ne veut pas que la meſſe ſe chante en langue entendue. Car ſi le ſimple peuple entendoit clairement tout ce qui ſe dit en la Meſſe, la conſcience de pluſieurs s'en troubleroit & ſeroit offenſée.

Car en la Meſſe ils verroyent que le preſtre confeſſe ſes pechez à Dieu, à la Vierge Marie, à Iean Baptiſte, & à tous les ſaincts, & prie Michel l'Archange & les ſaincts de prier Dieu pour lui, ſans parler de Ieſus Chriſt.

*Au Con
ſiteor.*

Ils y verroyent que le preſtre demande la remiſſion de ſes pechez par les merites des ſaincts dont les reliques ſont cachees ſous l'autel.

Ils y verroyent que le preſtre dit qu'en ce Sacrement il venere *en premier lieu* la memoire de

la Vierge Marie. Mais Iesus Christ a dit, *Faites ceci en memoire de moy.*

Ils y verroyent que le prestre parle à l'encens, lequel n'a point d'intelligence.

Ils s'offenseroient de ce qu'en la Messe le corps de Iesus Christ est apellé *ces choses, & ces dons, & presens*, au pluriel. Et que le prestre demande à Dieu *qu'il daigne regarder sur ces choses d'un oeil serain & propice, & les auoir aussi agreables que le sacrifice qu'Abel a offert.* Car c'est offenser Iesus Christ, de demander à Dieu qu'il ait le sacrifice de son Fils aussi agreable que les bestes qu'Abel offroit.

Ils ne s'offenseroient pas moins de ce que le prestre presentant à Dieu (comme il croit) le corps de Iesus Christ, parle ainsi à Dieu, *Commande que ces choses soient portees par ton Ange en ton autel sublime en la presence de ta diuine Maisté.* Car le Fils de Dieu n'a point besoin de l'interuentio des Anges pour estre presenté à son Pere.

Et trouueroient estrange qu'apres que le prestre a demandé à Dieu que l'Ange emporte le corps de Iesus Christ au ciel, il mange ce corps incontinent apres, sans attendre la venue de l'Ange.

Ce seroit aussi vn suiet de scandale au peuple, s'il scauoit qu'és Messes où le prestre est seul, sás communians & sans assistans, le prestre parle au pluriel, disant, *Priez pour moy, mes freres. Et nous tous qui eurons prié le saint corps de son Fils, de la participation de cet autel: & qu'il dit, Mangez,* n'y ayant personne pour manger.

Si pourroyent aussi mouuoir des scrupules, de ce

de ce que le prestre en l'Offertoire, la consecration n'estant encore faite, appelle le pain & le vin non consacrez, vne hostie immaculee, laquelle il offre à Dieu pour ses pechez, & pour paruenir à la vie eternelle. Car du pain non consacré ne peut estre le prix de nostre redemption.

L'estime aussi qu'il n'y auroit gueres de personnes qui ne se scandalisassent s'ils entendoient que Iesus Christ est offert en la Messe en l'honneur des Saints. Sur tout, s'ils entendoient les oraisons qui se disent en plusieurs Messes en l'honneur des Saints. Comme est celle qui se dit le 2. de Decembre. *Seigneur, recey benignement les hosties qui te sont dediees (ou consacrees) par les merites de la beate Bibiane.* Vne mesme oraison se dit en l'honneur du Pontife Melchiades le 10. de Decembre, & de plusieurs autres. Faut-il croire que Iesus Christ soit dedié ou consacré à son Pere par les merites d'hommes pecheurs? Si cela est, Iesus Christ leur est grandement obligé.

Mesmes il y auroit danger que si la Messe se disoit en langue vulgaire, plusieurs ne se rangeassent du costé de ceux qu'on appelle heretiques. Car ils y verroyent vne priere pour les morts *qui dorment d'un sommeil paisible, & qui par consequent ne sont point tourmentés au feu de Purgatoire.* Ils y verroyent la reiection des merites: quand le prestre demande à Dieu qu'il nous *reçoive en la compagnie de ses Saints, n'ayant point esgard à nostre merite, mais nous octroyans le pardon* Ils y verroyent plusieurs paroles contraires à la Transsubstantiation. Comme quand le prestre

apres la consecration, en regardant le pain & le vin consacré parle ainſi: *Par lequel Ieſus Chriſt, ô Seigneur tu nous crees toujours ces biens, les ſanctifiés, viuifiés, & benis.* Ieſus Chriſt peut-il eſtre appelle *ses biens*? Dieu cree-il & viuifie toujours Ieſus Chriſt? Et puis que Dieu cree ces biens par Ieſus Chriſt, il eſt certain que ces biens ne ſont pas Ieſus Chriſt.

C'eſt donc avec grande prudence que le Pape ne veut pas que le peuple entende ces choſes: & qu'il veut que la Meſſe ſe chante en langue non intelligible: Sans auoir eſgard à l'Apotre S. Paul, *1. Cor. 14.* lequel deſend de parler en l'Egliſe en langage qu'on n'entend point. Dieu voirement entend toutes langues, mais auſſi il veut que nous l'entendions quand il parle à nous. Et veut que nous nous entendions nous-mêmes, quand nous parlons à lui. En pluſieurs endroits de la Meſſe le preſtre parle au peuple, mais le peuple ne l'entend pas.

Qui eſt-ce d'entre nous, mès freres, qui oyant ces choſes n'ait compaſſion de tant de pauvre peuple enueloppé de tant d'abus? Et qui ne reconnoiſſe la iuſte colere de Dieu, lequel a frappé les hommes d'aveuglement, en punition de ce qu'ils ont laiſſé l'Eſcriture ſaincte, laquelle eſt deuenüe vn liure incognu és lieux où le Pape regne abſolument: voire vn liure ſuſpect & dangeſteux, & qui rend les hommes heretiques? Quelques contemptibles que nous ſoyons en ce monde, portans l'opprobre du Seigneur, nous ne pourrions aſſez reconnoiſtre la grace de Dieu enuers nous, par laquelle il nous a eſclairez d'en haut, & parmi

vne si profonde seduction nous a adressez au chemin de salut.

Ici nos aduersaires destitués de preuues de la Parole de Dieu ont recours à ceux qu'on appelle Peres, ausquels ils disent souuent des iniures & esquels ils remarquent plusieurs erreurs. Ils estallent deuant vn peuple ignorant des passages de Peres Grecs & Latins où le peuple n'entend rien. En ces Peres ils trouuent que le sainct Sacrement de l'Eucharistie est souuent appellé Sacrifice. Car ces Peres viuans parmi des Payens, qui estimoyēt qu'vne religion ne peut estre sans sacrifice, se sont serui de ce mot pour les appriuoiser. Ce mot a commencé par les offrandes que le peuple faisoit sur la table sacree, lesquelles communément estoient appelees sacrifices. Ioint qu'ayans trouué en l'Escriture que nos prieres & aumosnes, & toutes nos bonnes ceuures sont appellees sacrifices, ils ont iugé que la sainte Cene par mesme raison pouuoit estre appelee sacrifice. Quelquefois, voirement, ils appellent la sainte Cene le sacrifice de Iesus Christ, & le sacrifice de nostre prix: mais eux mesmes s'exposent, disans qu'elle est appelee le sacrifice de Iesus Christ & la passion, pource que c'en est le signe & commemoration: selon le stile de l'Escriture, de donner aux signes le nom des choses signifiees. Cependant tous ces Peres nous rennoient à la Sainte Escriture, & ne veulent estre creus, quand ils proposent quelque doctrine sans l'Escriture.

C'est là, mes freres, où il nous faut tenir. & nous y exercer, & y instruire nos enfans, &

apprendre d'icelle, non seulement à se defendre contre les erreurs, mais aussi à s'eslongner des vices: à estre assiduels en prieres, charitable en aumosnes, patiens en iniures, sobres & honestes en nostre conuersation: rendans le bien pour le mal à ceux qui nous haïssent, recherchant la paix avec tous, cheminans en droiture & bonne conscience, faisans à autrui comme vous voudriez qu'on vous fist. Mesprisans ce monde, & esleuans vos cœurs au ciel où est nostre vray pays, puis que nous sommes appelez pour estre bourgeois des cieus, & estre voyagers & estrangers en la terre. En ce faisant, vous attirerez la benediction de Dieu sur vous, sur nos Princes, sur vostre posterité, afin que nous lui laissions la vraye cognoissance de Dieu & son alliance pour heritage: & deliurés de ce combat & de ce siecle corrompu, soyons mis en possession de la gloire & de la ioye que Dieu reserue à ceux qui le craignent & le fient en la parole. A lui Pere, Fils, & S. Esprit soit honneur & gloire es siecles des siecles. Amen.

CON-



CONFESSION DE NOS ADVERSAIRES TOVCHANT le sacrifice de la Messe.

* *
* *

ORNBILLE Iansenius Euesque de Gand au 131. chap. de la Concordance, *Combien que par ce passage [faites ceci] au par d'autres on ne puisse prouuer que le Sacremens du corps & du sang du Seigneur soit un sacrifice, toutes fois cela est prouué efficaciously par la traditiō Apostolique de l'Eglise.*

Gabriel Vazquez Iesuite fort celebre, en la 221. Dispute sur la 3. partie de la Somme de Thomas chap. 4. *Combien que nous ne lisons pas expressément que Christ s'est offert à Dieu en sacrifice en la dernière Cene, toutes fois on ne peut nier qu'il ne se soit sacrifié soi-mesme à son Pere.*

Gregoire de Valence Iesuite au premier liuré du sacrifice de la Messe chapitre 4. parlant du sacrifice de la Messe. *Si ce cult n'auoit point esté institué de Dieu, toutes fois ces gens ne pourroyent conclurre qu'il n'est pas legitime, veu que cela n'est nullement requis pour faire qu'un cult en sacrifice soit bon.*

Le Cardinal Baronius en ses Annales, en l'an du Seigneur 53. §. 13. traittant des traditions non cōtenues és saintes Escritures, parle ainsi: *Ignace*

avoulu qu'en plusieurs de ses Epistres les Traditions fussent attestees. Comme est sur tout l'ordre Hierarchique en l'Eglise de Christ: & les charges distinctes de chasques Ministres de l'Eglise; les assemblees publiques, l'administration de la tres-saeree Eucharistie, l'immolation du sacrifice, l'observatiſn du Dimanche & autres festes, le iusne de Careſme, &c,

Salmeron Iesuite en la huitieme Dispute sur les Epistres de S. Paul, pag. 219. *Il y a des traditions non escrites, comme le signe de la sainte croix, le Symbole des Apostre, & leurs Canons, la Messe, & la facon de sacrifier, & que Christ en la Cene s'est offert en sacrifice au pain & au vin, & que le mesme iour il a fait le chreſme, & que le sacrifice est offert pour let viuans, & pour les morts, & c,*

TROI-